

Demands de pardon :

1. Dieu notre Père, ta Loi a été écrite sur la pierre et dans les livres, mais elle est aussi gravée dans le cœur des hommes. Pardonne-nous de ne pas toujours écouter celui-ci. Dieu notre Père pardonne-nous et prends pitié.
2. Seigneur Jésus, ta réponse à la question posée par le docteur de la Loi est claire : mon prochain c'est tous et chacun, celui qui m'est proche, mais aussi l'autre, l'inconnu, l'étranger. Mais est-ce ainsi que je vois tous ceux que je rencontre ? Seigneur Jésus pardonne-nous et prends pitié.
3. Esprit Saint, Tu es notre guide et Tu nourris notre conscience quant à l'attitude à avoir envers ceux que nous côtoyons, mais, bien souvent le légalisme ambiant nous fait dévier de la demande du Christ, de voir en quiconque notre prochain. Esprit Saint pardonne-nous et prends pitié.

Deutéronome 30, 10-14 : la loi du Sinaï avait été écrite sur la pierre, pour être intériorisée cependant à mesure qu'on la pratique. Avec la loi inscrite dans le cœur, c'est Dieu qui se fait proche, le prochain de l'homme.

Colossiens 1, 15-20 : l'un des plus beaux éloges du Christ par l'Église primitive qui, très vite, a compris la place du Christ et son identité divine (à comparer avec le Prologue de l'évangile selon St Jean). Il est créateur et chef de tout le créé ; il est re-créateur et chef de l'Église.

Luc 10, 25-37 : ma mentalité de légaliste cherche à savoir qui est mon prochain et, par conséquent, qui ne l'est pas, celui que je peux éviter en toute bonne conscience. Le Christ m'amène à considérer comment je dois me convertir pour être, moi, le prochain de tout homme sans distinction, même de l'inconnu, de tout homme qui a besoin d'une main secourable, d'une oreille qui écoute, d'un cœur qui compatit : celui qui a besoin de quelqu'un qui se fait proche de lui. Jésus s'est fait le bon samaritain de l'humanité blessée, l'a soignée et l'a conduite à l'auberge qu'est l'Église pour une complète guérison au moyen de sa Parole et de ses sacrements.

Prière universelle

1. Prions pour notre Église afin qu'elle soit cette famille où chacun se sent accueilli, qui et quoi qu'il soit. Que chacun y trouve un havre de paix, d'écoute et de compréhension, quelles que soient son origine, ses options philosophiques, religieuses ou autres. Prions le Seigneur.
2. Prions pour nos responsables politiques afin que l'Esprit du Seigneur leur permette de découvrir et d'apprécier ce qui peut être positif en chacun de ceux qu'ils rencontrent. Qu'ils prennent conscience que l'autre peut avoir des idées positives, et que, s'enfermer dans ses positions sans s'ouvrir aux autres ne peut être porteur de résultats positifs. Prions le Seigneur
3. Prions le Seigneur de susciter parmi son peuple, des frères et des sœurs qui veulent se mettre au service de ceux qui souffrent, de ceux qui se sentent abandonnés, oubliés. Des personnes qui oseront ouvrir leur cœur à la détresse des autres, pour leur offrir une écoute, une aide ponctuelle et toute forme de compassion. Prions le Seigneur.
4. Prions pour notre communauté, afin que le souci des autres, *de tous les autres*, soit encore plus présent dans nos priorités de vie. Que par nos choix de société, nos prises de positions et nos actes au quotidien nous fassions nôtre cette notion d'aimer notre prochain comme nous-mêmes. Prions le Seigneur.



Annonces

1. Samedi 13 : à 18h, messe.
2. **Dimanche 14 : 15^e dimanche du temps ordinaire.** À 10h, messe.
3. Pendant les mois de juillet-août, nous alternons les collectes : une fois pour les activités pastorales de la paroisse, une fois pour la fabrique d'église. La collecte de ce week-end est donc destinée à la fabrique d'église et celle du week-end prochain sera destinée aux activités pastorales de la paroisse.

Pendant les mois de juillet-août, nous reprenons le rythme des vacances, c'est-à-dire qu'en semaine, nous n'aurons que la messe de jeudi à 18h30. Rien ne change pour la messe de samedi soir à 18h et de dimanche à 10h ainsi que pour la messe de mardi à 15h au Château-Chenois. En semaine, une messe est célébrée chaque jour dans une église de Waterloo. Il y a lieu d'organiser un covoiturage.

Lundi à St-Paul à 11h

Mardi à Ste-Anne à 9h

Mercredi à St-Joseph à 18h30

Jeudi à St-François d'Assise à 18h30 (même le 3^{ème} jeudi du mois, sans l'adoration)

Vendredi à St-Joseph à 18h, adoration suivie de la messe à 18h30.

